

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE DOZULE

Date de convocation :
9 Février 2013

L'an deux mille treize, le vingt et un Février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sophie GAUGAIN, Maire.

Nombre de :
Présents : 9
Absents : 9
Votants : 9
Exprimés : 12

Etaient Présents : Mme GAUGAIN, Maire
Mrs LAMOTTE, VALLEE ; Adjoints
Mme BRUNET, Mrs BRUNET, FOUCHER, MARIE, RIDEL et TORRES.

Absents excusés : Mmes CHRETIEN, GAUDIN, KICA, PLOUY, VOLLAIS, Mrs LOCRET, WALTER, KECHICHIAN, LAURENT.

Mr LOCRET donne pouvoir à Mme GAUGAIN.
Mr WALTER donne pouvoir à Mr VALLEE.
Mme KICA donne pouvoir à Mme BRUNET.

Secrétaire de séance : Mr RIDEL.

Le procès-verbal de la séance du 22/01/13 est approuvé.

N° 1 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre de la DETR auprès de la Sous-Préfecture pour les travaux de voirie.

N° 2 – DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL : AMENDES DE POLICE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Général pour les travaux de voirie.

N° 3 – DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL : CREATION DE HAIE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre de la création de haie auprès du Conseil Général pour les travaux d'aménagement paysagers de la zone artisanale.

N° 4 - DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL : CREATION DE PLANTATIONS PAYSAGERES :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre de la création de plantations paysagères auprès du Conseil Général pour les travaux d'aménagement paysagers de la zone artisanale.

N° 5 - DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL REGIONAL : AMELIORER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre de l'amélioration de la gestion des eaux pluviales auprès du Conseil Régional pour les travaux d'aménagement de la zone artisanale.

N° 6 - DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL : COMMUNE BOURG-CENTRE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre des communes bourg-centres auprès du Conseil Général pour les travaux d'enfouissement des réseaux de la zone artisanale et de la Rue du Mesnil Dâ.

N° 7 - DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL : POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DES PARCS PUBLICS URBAINS :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à demander une subvention au titre de la politique départementale en faveur des parcs publics urbains auprès du Conseil Général pour l'acquisition des terrains JAMIN.